

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2017

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, GODARD JC, CURTENAZ M, CRETIN L, PUTELAT O, GERMAIN C, PERONCINI J, RAFFAULT M, TREYVAUD S, CHAILLOU P, BAJOT F.

ABSENT EXCUSÉ : Mme PUTELAT N ; BACHMANN F (pouvoir à Marthe CUTELLE)

Convocations du 18.01.2017

Ouverture de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Martine RAFFAULT

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

A l'ouverture de séance, Mme le Maire demande au conseil de rajouter le point orientations budgétaires à l'ordre du jour. Accord étant donné à l'unanimité, l'ordre du jour est abordé.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : le compte rendu du 7 décembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORIENTATION BUDGETAIRE : DEL01012017

Mme le Maire demande au Conseil d'utiliser l'article L 1612-1 du C.G.C.T, qui permet, jusqu'à l'adoption du budget principal 2017, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise cette pratique.

CHEMINEMENTS PIETONS

Vu l'avancement du projet de cheminements piétonniers, le Conseil Municipal **AUTORISE** Mme le Maire :

- à demander une subvention auprès des services préfectoraux **DEL02012017**
- à signer une convention avec le Conseil Départemental pour l'entretien le long de la RD 1508 **DEL03012017**

LOCATION SALLES COMMUNALES DEL01122016

Mme le Maire fait un état des lieux des dépenses liées à l'entretien des salles communales et propose au conseil la réévaluation des montants de locations :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de revaloriser comme suit les conditions de location des salles communales applicables à compter de 2017 :

SALLE DE LA FRUITIERE	LOCATION	PARTICIPATION CHAUFFAGE
Familles ou associations d'ELOISE	140.00 €	60.00 €
Personnes ou associations extérieures	1 300.00 €	200.00 €
ESPACE D'ANIMATION	LOCATION	PARTICIPATION CHAUFFAGE
Familles ou associations d'ELOISE	180.00 €	70.00 €
Personnes ou associations extérieures	1 600.00 €	200.00 €
FOYER RURAL (1^{er} étage)	LOCATION	PARTICIPATION CHAUFFAGE
Familles ou associations d'ELOISE (midi)	70.00 €	20.00 €

Documents exigibles pour valider la réservation :

- un chèque de caution égal au montant de la location,
- une attestation d'assurance qui couvre le locataire depuis la réception et jusqu'à la remise des clefs.

Conditions particulières :

- Les associations communales bénéficieront annuellement d'une location gratuite.

INFORMATIONS / DÉCISIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal:

est informé :

- des travaux annuels proposés par l'Office National des Forêts,
 - de la mise en place de nichoirs pour l'année 2017 par la Ligue de Protection des Oiseaux,
- Prend acte :
- des nouveaux plans d'aménagements de l'ex presbytère en logements. En effet Didier CLERC explique que suite aux contrôles effectués sur le bâtiment il est nécessaire de revoir la disposition de ceux-ci. Le coût des travaux reste inchangé,
 - du devis proposé par les archivistes du Centre de Gestion de la Haute-Savoie suite à leur visite. Accord est donné. Les archivistes interviendront au deuxième semestre 2018,
 - l'appartement au-dessus de la Mairie est toujours libre ; une nouvelle annonce sera faite,

Avant de clôturer la séance, Mme le Maire souhaite la bienvenue à Mathilde MUSITELLI qui sera en stage au secrétariat jusqu'au 18 février 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 21h20.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



LE MAIRE,
CUTELLE Marthe

